



Siège social et Exploitation :  
Hameau de la Croix-Madelon  
60530 - Le Mesnil-en-Thelle  
Adresse postale et de livraison :  
240, avenue Jacques VOGT  
B.P. N° 30009  
95340 - PERSAN  
Tel. +33 01.39.37.40.31  
Fax. +33 01.39.37.40.35  
E.Mail. [dominique.vieville@v-martinet.fr](mailto:dominique.vieville@v-martinet.fr)

**DDT de l'Oise  
Service de l'eau, de l'environnement et de la forêt**

**2, Boulevard Amyot d'Inville  
BP 20317**

**60 021 BEAUVAIS cedex**

**ISO 9001**



N/TVA : FR 93542073275  
SIRET : 542.073.275.00050

N/Réf. *DV/NV/49 165*

V/Réf

Le Mesnil-en-Thelle, le *9 janvier 2018*

*Concerne : Objet : Engagement à payer les frais afférents à la procédure de demande d'autorisation*

*Monsieur le Préfet,*

*Je soussigné, Dominique VIEVILLE, agissant en qualité de Directeur Général de la société VICTOR MARTINET & CIE dont le siège social est situé à Hameau de la Croix Madelon, 60530 LE MESNIL EN THELLE, déclare m'engager à payer les frais inhérents à la procédure de demande d'autorisation, à savoir :*

- les indemnités du Commissaire enquêteur,*
- les frais d'affiches et de publication dans la presse de l'enquête publique,*
- les frais de publication dans la presse de l'avis de l'arrêté d'autorisation,*
- la taxe générale sur les activités polluantes assise sur la délivrance de l'autorisation (8ème alinéa de l'article L. 151-1 du Code de l'Environnement),*
- et éventuellement l'analyse critique d'éléments du dossier justifiant des vérifications particulières.*

*Fait à Le mesnil-en-Thelle, le 9 janvier 2018*

*Le Directeur Général.*

*D. VIEVILLE*



Siège social et Exploitation :  
Hameau de la Croix-Madelon  
60530 - Le Mesnil-en-Thelle  
Adresse postale et de livraison :  
240, avenue Jacques VOGT  
B.P. N° 30009  
95340 - PERSAN  
Tel. +33 01.39.37.40.31  
Fax. +33 01.39.37.40.35  
E.Mail. [dominique.vieville@v-martinet.fr](mailto:dominique.vieville@v-martinet.fr)

**DDT de l'Oise**  
**Service de l'eau, de l'environnement et de la forêt**

**2, Boulevard Amyot d'Inville**  
**BP 20317**

**60 021 BEAUVAIS cedex**

**ISO 9001**



N/TVA : FR 93542073275  
SIRET : 542.073.275.00050

N/Réf. *DV/NV/49 165*

V/Réf

Le Mesnil-en-Thelle, le *9 janvier 2018*

*Concerne : Objet : Engagement à payer les frais afférents à la procédure de demande d'autorisation*

*Monsieur le Préfet,*

*Je soussigné, Dominique VIEVILLE, agissant en qualité de Directeur Général de la société VICTOR MARTINET & CIE dont le siège social est situé à Hameau de la Croix Madelon, 60530 LE MESNIL EN THELLE, déclare m'engager à payer les frais inhérents à la procédure de demande d'autorisation, à savoir :*

- les indemnités du Commissaire enquêteur,*
- les frais d'affiches et de publication dans la presse de l'enquête publique,*
- les frais de publication dans la presse de l'avis de l'arrêté d'autorisation,*
- la taxe générale sur les activités polluantes assise sur la délivrance de l'autorisation (8ème alinéa de l'article L. 151-1 du Code de l'Environnement),*
- et éventuellement l'analyse critique d'éléments du dossier justifiant des vérifications particulières.*

*Fait à Le mesnil-en-Thelle, le 9 janvier 2018*

*Le Directeur Général.*

*D. VIEVILLE*